
COMMISSION 2 : ÉGALITE DES CHANCES

POLITIQUE 27 - POLITIQUES TRANSVERSALES

27-1 DIALOGUE CITOYEN 2019 - QUELLE PLACE DES HABITANT.ES DANS L'ENTRAIDE ET LE SECOURS DE PROXIMITÉ ? RÉPONSES AUX PRÉCONISATIONS DU COMITÉ CITOYEN

Après une année de concertation, la démarche inédite de Dialogue citoyen a produit un avis citoyen qui a été présenté en session départementale le 24 septembre 2020.

I- RAPPEL - QU'EST-CE QUE LE DIALOGUE CITOYEN ?

En 2019, le Département a expérimenté une nouvelle démarche participative de co-construction avec les citoyen.nes.

L'approche du Dialogue citoyen est la suivante :

- Réflexion sur une **thématique transversale** à forte portée politique et citoyenne
- Avec un **engagement limité dans le temps** des participant.es
- Permettant de recueillir **un grand nombre d'avis** de l'ensemble du territoire breillien
- Par le biais d'un dialogue avec les citoyen.nes **organisé par un collectif « comité d'organisation citoyen »**.

II- LA THEMATIQUE TRAVAILLEE EN 2019

La thématique qui a fait l'objet de l'expérimentation a porté sur l'articulation entre les solidarités de proximité et le modèle de secours. Cette thématique s'inscrit dans le projet stratégique du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) d'Ille-et-Vilaine. Le travail du comité citoyen, qui faisait état de préconisations sur le sujet, a été présenté en session départementale de septembre 2020 et au CA du SDIS en décembre 2020.

III- REPONSES AUX PRECONISATIONS PROPOSEES

Les services départementaux, en lien avec le SDIS, ont travaillé aux réponses à apporter aux préconisations du comité citoyen en matière de secours et de solidarités de proximité.

Celles-ci sont annexées à ce rapport, et basées sur les 3 grands axes de l'avis citoyen, dans lesquelles les actions proposées par les services ont été réparties. Elles se présentent à chaque fois sous 2 angles : d'une part un état des lieux des actions déjà menées dans le domaine, d'autre part des propositions de réflexions ou d'actions à engager. A noter que les actions proposées demandent encore à être étudiées et travaillées puisque la situation sanitaire compliquée n'a pas permis aux services, dans les délais impartis, de se rapprocher de leurs partenaires pour les préciser et en évaluer les conditions de réalisation.

En voici quelques exemples :

1. Comment progresser collectivement pour soutenir et améliorer l'action des services de secours ?
 - Proposer une formation aux gestes de 1^{ers} secours aux têtes de réseaux (comités sportifs, fédérations d'éducation populaire, Centre régional

d'information jeunesse, Associations gestionnaires de résidences habitat jeunes, etc.) afin de renforcer l'action sur les territoires ;

- Proposer une journée de formation au PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1 : formation de base aux premiers secours en France) dans le cadre d'actions collectives autour des activités sportives, destinées aux bénéficiaires du RSA et usagers des centres départementaux d'action sociale.
2. La nécessité de s'inscrire à tout moment dans la chaîne de secours en limitant autant que possible les recours inappropriés.
- Par l'offre d'ingénierie, le SDIS appuiera les maires par un accompagnement privilégié et adapté aux spécificités des territoires, leur permettant de jouer un véritable rôle de catalyseur des énergies et initiatives.
3. Vers le développement des solidarités de proximité.
- Une formation aux 1^{ers} secours et une sensibilisation sur le bon usage des services de secours pourraient être envisagées tant pour les professionnels des centres locaux d'information et de coordination (CLIC) que pour les équipes autonomie du Département, voire également pour les professionnels des établissements et services.
 - Pour renforcer les solidarités de voisinage, les dispositifs « Monalisa » (lutte contre l'isolement des personnes âgées) et « ville amie des aînés » pourraient être mis dans la boucle.

L'ensemble des actions proposées est répertorié dans le document en annexe de ce rapport. Au sein de chacun de ces axes, il est fait référence à l'Ille-et-Vilaine 2035, document stratégique qui va engager l'action départementale pour les années à venir, et qui est en résonance avec l'avis citoyen qui nous a été livré.

Synthèse :

Le Dialogue citoyen 2019 a permis d'engager une réflexion portée conjointement par le Département et le Service départemental d'incendie et de secours d'Ille-et-Vilaine (SDIS 35), liant secours et solidarités de proximité en amont d'une part, de la réflexion nationale autour de la création du statut de citoyen sauveteur et d'autre part, de la crise sanitaire actuelle. Les préconisations proposées par le collectif de citoyens ont conduit à une pluralité de réponses favorisant la responsabilisation et la place des citoyens dans la prévention et la sensibilisation, avec l'appui renforcé des acteurs du territoire breillien ; acteurs qu'il conviendra d'associer à cette démarche dès que le contexte sera redevenu plus serein.

En conclusion, je vous propose :

- ***d'approuver les orientations annexées en réponse à l'avis formalisé dans le cadre du Dialogue citoyen 2019 (cf. annexe), étant précisé que dans le respect du principe d'autonomie de gestion du SDIS 35, cet établissement soumettra à la validation d'un prochain Conseil d'administration les orientations qui le concernent en matière d'offre d'ingénierie ;***
- ***de permettre d'engager une réflexion plus aboutie notamment dans une dynamique partenariale et inter-institutionnelle (communes, Education nationale, acteurs du monde associatif, etc.).***

LE PRESIDENT

Jean-Luc CHENUT